



MERCI DE COMPLETER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS

ET RAPPORTER L'ENSEMBLE DU DOSSIER.

**ETOILE
PARIGNEENNE**

Inscriptions
Saison
2018 - 2019

ADHESIONS

**Le dossier
d'inscription doit
impérativement
contenir :**

-La présente feuille
Renseignée datée et
signée

-Le paiement
de la cotisation à
l'ordre de l'Etoile
Parignoise

**-Le certificat médical
d'aptitude ou le
Questionnaire de
Santé**

- voir modalités
détaillées de la
FFGYM page suivante

-le bulletin n°2
de l'assurance
fédérale groupe
ALLIANZ

Nom

Prénom

date de naissance

sexe

Nom du responsable

Groupe d'entraînement 2018 -2019

Adresse

Code Postal

Ville

Adresse mail

Tél domicile

Portable

Affection à prendre en compte :

Nom du 2^e responsable

REGLEMENT

Adresse (si différente)

Montant de la cotisation :

Mode paiement : *(Nombre et valeurs)*

Chèques :

Bons CAF / MSA:

Tickets Sports:

Chèque ANCV

Autre :

Noms des autres adhérents faisant l'objet
d'un règlement commun :

CP

ville

Tél domicile

Portable :

Je soussigné (e), adhérent ou responsable légal d'un adhérent mineur, reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur et y souscrire sans réserve.

J'accepte que l'image de mon enfant prise dans le cadre de son activité gymnique soit utilisée sur internet (site du club, Facebook...), sur vidéos (création DVD), Calendriers et tout autre support. **Oui – Non**

À PARIGNE L'EVEQUE le

Signature de l'adhérent ou du responsable

ETOILE PARIGNEENNE

CLUB DE GYMNASTIQUE

Association loi 1901 affiliée à la FFGYM n° 21 072 096

Siren : 433 301 900

Téléphone-Fax : 02 43 72 20 54 / 06 42 51 68 41

Mail: etoile.parigneenne@orange.fr

Site Web: <http://www.etoile-parigneenne.fr>

Adresse : salle communautaire Ouranos
2, Allée Auguste Couturier 72250 PARIGNE L'EVEQUE

SAISON 2018 – 2019

Parents,

Votre enfant se plaît à l'Etoile Parignoise ; vous pouvez vous y plaire également.

N'hésitez pas à participer aux manifestations, à vous investir dans l'encadrement, le jugement pour lesquels des formations sont proposées.

Assistez à l'Assemblée Générale qui vous permettra de mieux comprendre quelle aide vous pouvez apporter. Vous pourrez rejoindre le Comité Directeur et ainsi, jouer un rôle dans la politique menée par le club.

Si vous êtes intéressé, manifestez-vous au moment de l'inscription.

Le suivi médical :

Pour les gymnastes compétitifs, en cas de traitement médicamenteux, assurez-vous, auprès de votre médecin ou de votre pharmacien, que les médicaments prescrits ne sont pas sur la liste des produits dopants

Certificat médical

- Pour les nouveaux licenciés (non licenciés dans 1 club FFGYM en 2017/2018) fournir 1 certificat médical - de moins d'un an - d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou d'une discipline gymnique avec la mention « en compétition » pour ceux qui sont concernés.

- Pour les licenciés (hors secteur Performance) qui renouvellent leur licence à la FFG ils doivent remplir le questionnaire de santé, et s'ils ont répondu NON à toutes les questions, renseigner l'attestation à donner au club. S'il est répondu OUI à 1 seule question, ils doivent présenter un nouveau certificat.

L'obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence est exigée tous les 3 ans. (Gardez une copie de votre dernier certificat)

- **ATTENTION !** A compter de la saison 2018/2019, la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an sera **obligatoire** pour accéder aux compétitions **du niveau Performance**.

Les tenues :

Les tenues club (justaucorps pour les filles ; Léotard + short pour les garçons ; survêtement) sont **obligatoires** pour les **compétitions par équipe**.

Elles sont achetées par l'intermédiaire du club. Pour les entraînements, suivre les conseils de l'entraîneur pour une tenue adaptée au niveau de la pratique.

LES SPECIALITES

TOUTP'TI GYM : Dès 18 mois avec papa, maman, nounou... découverte du monde de la gym (éveil et coordination)

BABY GYM ou Petite Enfance, **enfants nés en 2015, 2014** (activités de psychomotricité orientées vers la gymnastique)

ECOLE DE GYM : débutants, sortants de baby gym (apprentissage des 1ères bases de la gymnastique **nés en 2013 et 2012**)

ANIMA'GYM : débutants, sortants de baby gym (apprentissage des 1ères bases de la gymnastique - **nés en 2011, 2010, 2009 et 2008**)

GAF : gymnastique artistique féminine (pratique orientée vers la compétition)

GAM : gymnastique artistique masculine (pratique orientée vers la compétition)

FUN GYM : gymnastique forme loisirs (pratique sans compétition – **nés entre 2010 et 2004 fin de collège**)

GYM ADULTES : remise en forme s'appuyant sur des éléments gymniques (pratique sans compétition)

FUN GYM ACRO : Sol, saut, mini trampoline, trampoline, en loisir, mixte ados ou adultes

Coût de l'adhésion, sous réserve de l'approbation des tarifs lors de l'Assemblée Générale :

Une remise de 10€ est accordée sur les tarifs pour les habitants de la Communauté des communes : Brette les Pins, Challes, Changé, Parigné, Saint Mars d'Outille.)

	PLEIN TARIF			TARIF COMMUNAUTE DE COMMUNES		
	Baby*	Non/Compétitif	Compétitif	Baby*	Non/Compétitif	Compétitif
1 ^{er} adhérent de la famille	190 €	200 €	225 €	180 €	190 €	215 €
2 ^e adhérent de la famille	180 €	190 €	215 €	170 €	180 €	205 €
3 ^e adhérent de la famille	160 €	170 €	195 €	150 €	160 €	185 €
4 ^e adhérent de la famille	130 €	140 €	165 €	120 €	130 €	155 €

* **Baby** : Tarif appliqué correspondant à la licence « Petite Enfance » de la FFGYM pour les enfants Nés en 2013, 2014 et 2015 pour la saison 2018-2019

Responsables légaux des adhérents mineurs : En cas de séparation des parents, renseigner les rubriques « 2^{ème} responsable »